



Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès de  
l'Office des Nations Unies, de l'OMC et des autres  
Organisations Internationales à Genève

REUNION DES HAUTS RESPONSABLES  
DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES  
REFUGIES

Genève, les 14 et 15 décembre 2021

**DÉCLARATION**  
**DE LA CÔTE D'IVOIRE**

Orateur : **S.E.M. Kouadio ADJOUANI, Ambassadeur, Représentant  
Permanent auprès des Nations Unies à Genève**

**Monsieur le Président,**  
**Distingués Chefs de Délégation,**  
**Monsieur le Haut-Commissaire,**  
**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,**  
**Mesdames et Messieurs,**

Ma délégation voudrait saluer la tenue de cette réunion qui offre l'opportunité à tous les acteurs humanitaires de faire le bilan des progrès accomplis et relever les défis rencontrés dans la réalisation des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. Elle félicite le HCR pour toutes les initiatives visant à renforcer davantage la coopération internationale dans la quête de solutions durables à la situation des réfugiés, en tenant compte des nouveaux défis imposés par la pandémie de la COVID-19.

**Monsieur le Président,**

La Côte d'Ivoire s'inscrit résolument dans la mise œuvre des (4) quatre objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés (GCR), à savoir :

- 1) alléger la pression sur les pays d'accueil ;
- 2) élargir l'accès aux solutions dans les pays tiers ;
- 3) renforcer l'autonomie des réfugiés ;
- 4) favoriser les conditions d'un retour dans les pays d'origine en toute sécurité et dans la dignité.

C'est dans cette perspective que mon pays, grâce à l'appui des donateurs et du HCR a honoré ses quatre (04) principaux engagements pris lors de la 70<sup>ème</sup> session de l'Excom, en octobre 2019. Ainsi la Côte d'Ivoire a réalisé les actions suivantes :

- la délivrance de la carte d'identité biométrique aux réfugiés valant titre de séjour ;
- la délivrance de la carte de la couverture maladie universelle aux réfugiés ;
- la facilitation de l'accès à l'éducation des réfugiés ;
- la facilitation du retour des réfugiés ivoiriens.

En outre, grâce aux efforts consentis par le Chef de l'Etat, S.E.M Alassane OUATTARA, les pays d'asile, ainsi qu'au soutien inestimable du HCR, plus de 90% des réfugiés ivoiriens ont volontairement regagné le pays.

**Monsieur le Président,**

En dépit des progrès enregistrés, la question de la mobilisation des ressources financières et matérielles constitue un défi majeur dans la recherche d'une solution durable à la situation des réfugiés ivoiriens conformément aux objectifs du Pacte mondiale sur les réfugiés.

La Côte d'Ivoire voudrait en appeler à une plus grande solidarité et exhorte la Communauté internationale et les donateurs à une mobilisation de ressources plus importantes, à l'effet de renforcer les programmes du HCR et du Gouvernement ivoirien en faveur des réfugiés et des rapatriés.

**Je vous remercie.**